

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice



**Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs Sociaux
C.P.M.P.S.S**

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

« N° 05/F/015/CPMPSS »

Autorité Contractante : Ministère de la Santé

Appel d'Offres N° : 14 /EM/2014

Source de Financement : Budget Etat

Séance du : 26 Mars 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, le Jeudi 26 Mars, la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs Sociaux sous la présidence par intérim de Mr Kane Ousmane, a procédé à l'ouverture des offres reçues dans le cadre de l'appel d'offres relatif au marché dont les caractéristiques sont les suivantes :

Désignation du marché : DAO N°14/EM/2014.

Prestations objet du marché : acquisition d'équipements laboratoire destinés à certaines structures de Santé de quelques Wilayas (Néma, Kiffa, Aleg, Rosso, NDB, Zoueirat et Akjoujt).

Mode de Passation : AOI

Date de publication : 05 / 02 / 2015

Date limite fixée pour la remise des plis : 26 / 03 / 2015

Cette séance s'est déroulée en présence de 09 représentants des candidats, et le cas échéant,

Après avoir vérifié que des plis reçus correspondent à ceux inscrits au registre spécial, la Commission a procédé à leur ouverture conformément aux dispositions du DAO. Les constats suivants ont été faits :

- Nombre total de plis reçus avant l'heure limite de dépôt des offres : 09
- Nombre de plis retirés conformément à la procédure prévue dans le DAO : 50; ceux-ci n'ont pas été ouverts et seront envoyés aux soumissionnaires concernés.
- Nombre de plis substitués : 50 ; les nouveaux plis ont été ouverts et ceux qui sont parvenus auparavant n'ont pas été ouverts et seront envoyés aux soumissionnaires concernés.
- Nombre d'offres modifiées : 50; le contenu de l'enveloppe marquée "modification" a été marqué comme tel et a été ajouté aux documents de l'offre initiale.
- Nombre de plis reçus après l'heure limite de dépôt des offres est de 50 ; ceux-ci n'ont pas été ouverts et seront renvoyés aux soumissionnaires concernés.

La Commission a donc procédé à l'ouverture de (09) offres et elle a lu à haute voix les informations consignées dans le tableau qui suit :

SOUSSIONNAIRE	Medic-COTRAM	SOC	GLP	K-PHARMA	EMEL-PHARMA	CDI	EL KHEIR	MHAN	NOSOMACI
Engagement de soumission	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Caution de soumission	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
BPU		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
DQE		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Autorisation du fabricant		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Engagement SAV		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Déai de livraison (14 semaines maximum)		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
DAO paraphé et signé		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Spécifications techniques		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Prospectus et catalogue du fabricant		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Montant de la soumission TTC	248797783 UM TTC	149700320 UM TTC	248017280 UM TTC	295147377 UM TTC	358749160 UM TTC	195907712 UM TTC	142757493 UM TTC	261086000 UM TTC	140266208 UM TTC
Attestation des IMPOTS	OK	OK	OK	OK	OK	NF	OK	OK	OK
ATTESTATION du TRESOR	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
ATTESTATION de la BCM	OK	OK	OK	NF	OK	NV	OK	OK	OK
Attestation de la CNSS	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Attestation du TRAVAIL	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Registre de commerce, Nationalité, certificat de non faillite pour les soumissionnaires étrangers		OK	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Acte de groupement		OK	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Observations de la PRMP ou de son Délégué	Att. non faillite (copie)	RAS	RAS	Att.BCM N.F	RAS	Att. impôt NF, att BCM NV	RAS	RAS	RAS

Un délai de cinq (5) jours ouvrables est accordé aux soumissionnaires pour fournir les attestations manquantes ou non valides

Observations sur le processus ou sur le contenu de certaines offres :

- Pour le soumissionnaire COTRAM : il n'a présenté que la copie de l'attestation de non faillite ;
- Pour le soumissionnaire King PHARMA : il n'a pas fourni l'attestation de la BCM ;
- Pour le soumissionnaire CDI : il n'a pas fourni l'attestation d'impôt et celle de la BCM est NV.

Observation d'un membre ou d'un représentant d'un
Soumissionnaire : Néant

Fait et clos à Nouakchott, le 26 Mars 2015

Noms et fonctions et signature des personnes présentes

- Kane Ousmane, Président par interim de la CPMPS
- Mohamed Ould Bodde Ould Cheikh Sidiya; Membre de la CPMPS
- Enouar Sadatt Ould Yarba; Membre de la CPMPS
- Lalle Mint Mohamed AbdelKader; Membre de la CPMPS
- Ahmedou Ould Sidi Mahmoud ; Membre de la CPMPS
- Khadjetou M/ Bilel / Chef de division DAF (SPM) / Ministère de la Santé
- Cheikh Ahmedou / Représentant Elkheir
- Med salem O/ Yahya / Représentant EL EMEL PHARMA
- Hawa Barro / Représentant COTRAM Sarl
- Mohamed Fall / Représentant KING PHARMA
- Mohamed Aboubecrin / Représentant SOC
- Niang Mamadou / Représentant NOSOMACI SA
- Ahmed Sidi Mohamed / Représentant CDI
- Yahya BABA / Représentant Ets MHAN
- Ahmed Sidi / Représentant GLP

Queda
M. cheikh

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

H. Barro

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]